

## Fonds d'investissement stratégique



Il est impératif de prendre des mesures pour s'adapter à l'évolution du climat si l'on veut effectivement réduire la pauvreté et promouvoir le développement.

Pourtant, même si les actions menées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) donnent des résultats, le changement climatique continuera d'avoir des conséquences pendant les prochaines décennies. Dans cette perspective, les pays doivent allier des mesures d'atténuation, pour éviter l'ingérable, à des mesures d'adaptation, pour gérer l'inévitable.

Le Fonds d'investissement stratégique (SCF), qui est l'un des deux Fonds d'investissement climatiques (FIC), est une structure faîtière spécialement conçue pour aider les pays en développement qui s'efforcent de promouvoir une croissance à faible intensité de carbone et à l'épreuve du changement climatique.

La structure particulière du SCF s'articule autour de plusieurs programmes ciblés dont les ressources visent spécifiquement à financer la mise à l'essai de nouvelles stratégies d'adaptation au changement climatique de nature à entraîner des transformations à grande échelle dans un domaine d'intervention précis ou dans le cadre d'une approche sectorielle.

Par le biais de ses programmes ciblés, le SCF a vocation à favoriser l'apprentissage par la pratique, à mobiliser des financements supplémentaires et des ressources nouvelles pour financer l'action climatique, à encourager la mise en place de mesures d'atténuation et d'adaptation de large envergure et susceptibles d'induire des transformations dans le cadre des efforts déployés pour réduire la pauvreté, à encourager la préservation, la restauration et la valorisation des écosystèmes naturels riches en carbone, et à maximiser les autres avantages procurés par un développement durable.

## LE SCF EN BREF

### Financement

2 milliards de dollars de contributions annoncées au total par les donateurs

FIP	609 millions de dollars
PPCR	1 milliard de dollars
SREP	360 millions de dollars

### Mise en œuvre

Assurée par les banques multilatérales de développement (BMD), en collaboration étroite avec les autres partenaires de développement, notamment les institutions des Nations Unies et les organismes bilatéraux.

### Gouvernance

Le Comité du SCF compte 8 représentants des pays bénéficiaires et 8 représentants des pays contributeurs, ayant voix délibérative ; 2 représentants de BMD, sans voix délibérative ; et des représentants des BMD, de l'administrateur fiduciaire, du FEM, du PNUD, du PNUE et de la CCNUCC, ainsi que des représentants autosélectionnés de la société civile (4), des peuples autochtones (2) et du secteur privé (2), ayant un statut d'observateur.

Le SCF est l'un des deux Fonds d'investissement climatiques (FIC). De même que le Fonds pour les technologies propres (FTP), qui constitue l'autre FIC, le SCF est mis en œuvre conjointement par la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque interaméricaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale.

## Programmes ciblés du SCF

### Programme d'investissement forestier (FIP) (609 millions de dollars de contributions annoncées)

L'objectif du FIP est d'accroître sensiblement les investissements destinés à aider les pays à limiter les émissions de gaz à effet de serre dues au déboisement et à la dégradation des sols et à promouvoir la gestion durable des forêts en vue de réduire ces émissions et de renforcer et protéger les réservoirs de carbone (REDD+). Le FIP est aussi un outil qui permet d'exploiter l'expérience acquise dans le domaine de la préparation aux activités REDD+ et de créer de nouveaux moyens de diffusion du savoir accumulé en la matière. Le FIP est à l'œuvre dans huit pays : Brésil, Burkina Faso, Ghana, Indonésie, République démocratique du Congo, RDP lao, Mexique, et Pérou.

### Programme pilote de protection contre les chocs climatiques (PPCR) (1 milliard de dollars de contributions annoncées)

Le PPCR a pour mission d'aider les pays à réduire leur vulnérabilité au changement climatique et à engager des transformations en intégrant la dimension climatique dans leurs plans de développement nationaux : le PPCR les

aide à s'appuyer sur leurs Programmes nationaux d'action pour l'adaptation au changement climatique (PANA), et il contribue au financement des investissements publics et privés identifiés dans des plans de développement à l'épreuve du changement climatique. Le PPCR



est à l'œuvre dans neuf pays pilotes : Bangladesh, Bolivie, Népal, République du Mozambique, République du Niger, République du Tadjikistan, Royaume du Cambodge, Yémen et Zambie, et dans le cadre de deux programmes régionaux (Caraïbes et Pacifique Sud).

### Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP) (360 millions de dollars de contributions annoncées)

Ce programme unique en son genre a pour but de montrer, dans un petit nombre de pays à faible revenu, comment amorcer une transformation du secteur énergétique en aidant à la mise en place de programmes nationaux de valorisation des énergies renouvelables. Le SREP vise la généralisation des technologies basées sur les énergies renouvelables et contribue à faire évoluer les politiques publiques, à éliminer les obstacles et à mobiliser des financements pour la construction des équipements et leur exploitation, en s'appuyant sur un processus inclusif qui associe toutes les parties prenantes. Le SREP est à l'œuvre dans six pays : Éthiopie, Honduras, Kenya, Maldives, Mali et Népal.